

## ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Nom de l'épreuve : <b>Championnat de Martinique</b>
Dates complètes : <b>Dimanche 10 mars 2024</b>
Lieu : <b>Le Marin</b>
Autorité Organisatrice : <b>Club Nautique du MARIN</b>

### 2 MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon la procédure suivante: Les modifications seront affichées sur un tableau d'affichage placé à l'arrière du bateau comité. Les concurrents seront informés par l'envoi du pavillon L sur le bateau comité.

### 3 COMMUNICATIONS FAITES AUX CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé **dans l'enceinte de l'école de voile sur la plage du bourg du Marin et sur le site du Club Nautique du Marin à l'adresse: <http://www.clubnautiquedumarin.com/>**

3.2 Le PC course est situé sous le carbet situé dans l'enceinte du Club nautique

### 5 SIGNAUX FAIT A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé dans l'enceinte de la nouvelle école de voile sur la plage du bourg du Marin ou seront mis en ligne sur le site du club.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 10mn après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

### 6 PROGRAMME DES COURSES :

6.1 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est :

<i>Dates</i>	<i>Classes</i>	<i>Horaire</i>
Dimanche 10 mars 2024	Toutes les classes	<b>9h30</b>

### 7 PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont définis comme suit :

Optimist	Pavillon de classe optimist
Laser	Pavillon de classe Laser
Bic 293D	Pavillon de classe Bic 293 D
Windfoil	Pavillon jaune
Catamaran jeunes	Pavillon Hobie-Cat

### 8 ZONES DE COURSE

Série	Zones de départ	Zone d'arrivée
dériveur/PAV/windfoil/catamaran	Baie du Marin (Course 1) Baie de Sainte-Anne (Course 2 et à suivre)	Baie de Sainte-Anne

### 9 LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits dans l'annexe A.

### 10 MARQUES

Toutes les marques de parcours sont décrites dans l'annexe A « Parcours »

### 11 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont définies ci-après : tous les hauts fonds et les îlets répertoriés sur les cartes de navigation (carte de détail de la zone) qui présentent un risque pour une embarcation ou une planche à voile en raison de son tirant d'eau. Les bateaux y compris les bateaux à moteurs qui naviguent dans le chenal sont considérés comme des obstacles.

### 12 DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon **orange** sur le bateau comité et le côté parcours de la marque de départ.

**A l'exception des bateaux dont la procédure de départ est en cours, la ligne de départ ne doit pas être franchie lorsque le pavillon orange est hissé sur le bateau comité.**

### 14 ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon **bleu** et le côté parcours de la marque d'arrivée.

Après avoir franchi la ligne d'arrivée les bateaux doivent attendre les instructions avant de revenir sur la zone de départ.

A l'exception des bateaux qui finissent, la ligne d'arrivée ne doit pas être franchie.

## 16 TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITE

16.1 Les temps limites pour chaque classe sont les suivants :

### Parcours côtiers

Classe	Temps limite du premier bateau pour finir	Temps limite pour la marque 1	Temps cible
Toutes	1h30	15 mn	1h00

### Parcours construits

Classe	Temps limite du premier bateau pour finir	Temps limite pour la marque 1	Temps cible
Dériveurs PAV Catamarans Windfoil	1h15	15 mn	45mn

16.2 Les bateaux ne finissant pas 1h15 (Parcours construit) et 1h30 (parcours côtier) après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## 17 DEMANDE D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé dans les locaux de l'école de voile.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partie ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé dans les locaux de l'école de voile. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

## 18 CLASSEMENT

18.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 ou + de courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

## 19 REGLES DE SECURITES

Le port du gilet est obligatoire en toutes circonstances pour toutes les séries.

## 20 BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels ne sont pas identifiés

## 21 ACCOMPAGNATEURS

21.2 Les bateaux accompagnateurs ne sont pas identifiés

21.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## 22 EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels et accompagnateurs.

## 23 PRIX

Aucun prix ne sera distribué.

### Composition du corps arbitral

*Président du Comité de Course : Claude VATRAN*

*Président du Jury : Alain LEOTURE*

*Résultats : Sonia VARANE*

# Annexes A

## Parcours construit/Côtier Dériveur - Planche à voile - Catamaran - Windfoil

### PARCOURS CONSTRUITS (Manches à suivre)

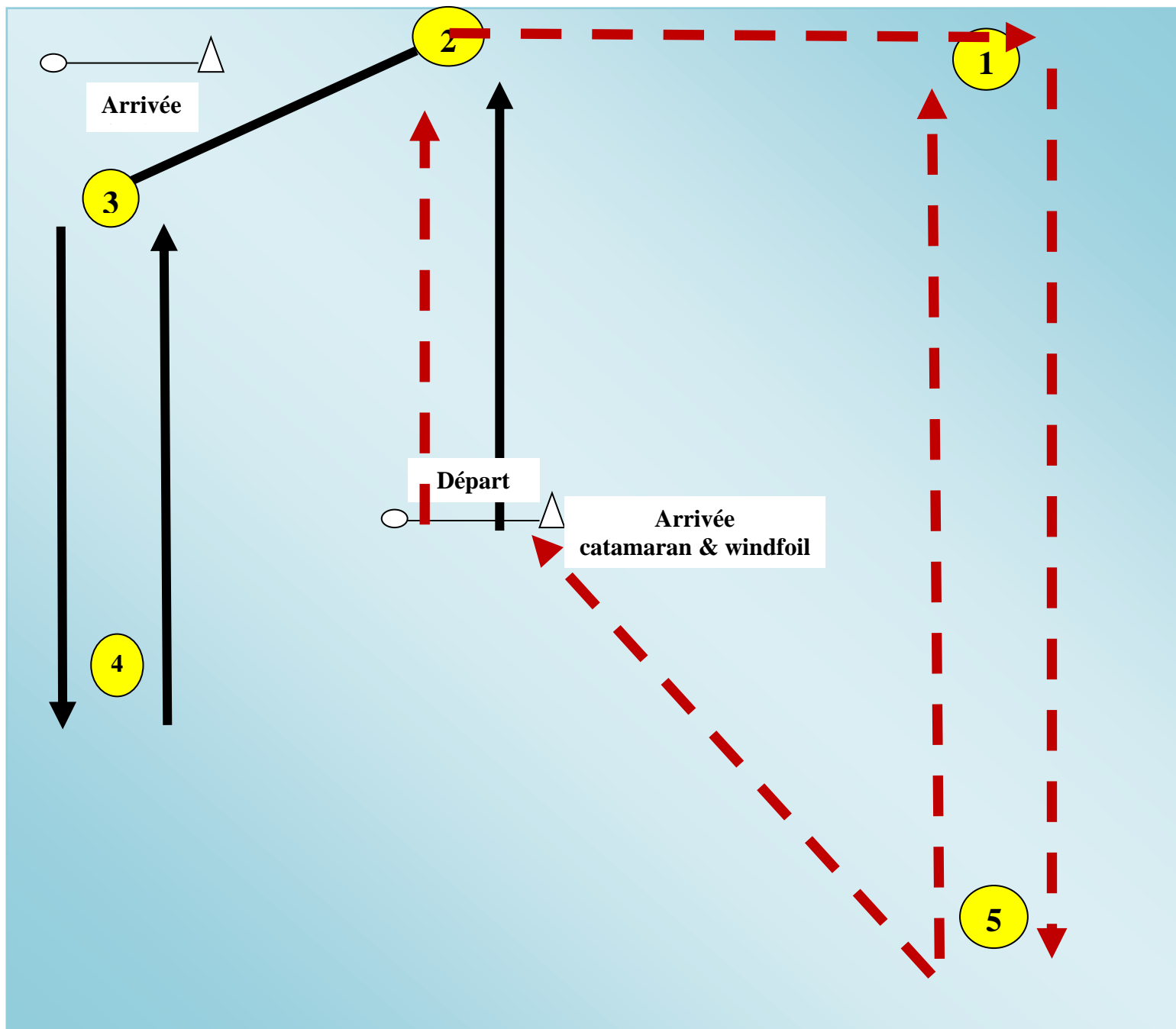
Planches à voile et Laser	Optimist	Catamarans - Windfoil
<b>Départ</b> Marque 2 à laisser à bâbord Marque 3 à laisser à bâbord Marque 4 à laisser à bâbord Marque 3 à laisser à bâbord Marque 4 à laisser à bâbord <b>Arrivée</b>	<b>Départ</b> Marque 2 à laisser à bâbord Marque 3 à laisser à bâbord Marque 4 à laisser à bâbord <b>Arrivée</b>	<b>Départ</b> Marque 2 à laisser à tribord Marque 1 à laisser à tribord Marque 5 à laisser à tribord Marque 1 à laisser à tribord Marque 5 à laisser à tribord <b>Arrivée</b>

### Description des marques

Marques de parcours : Marques gonflable

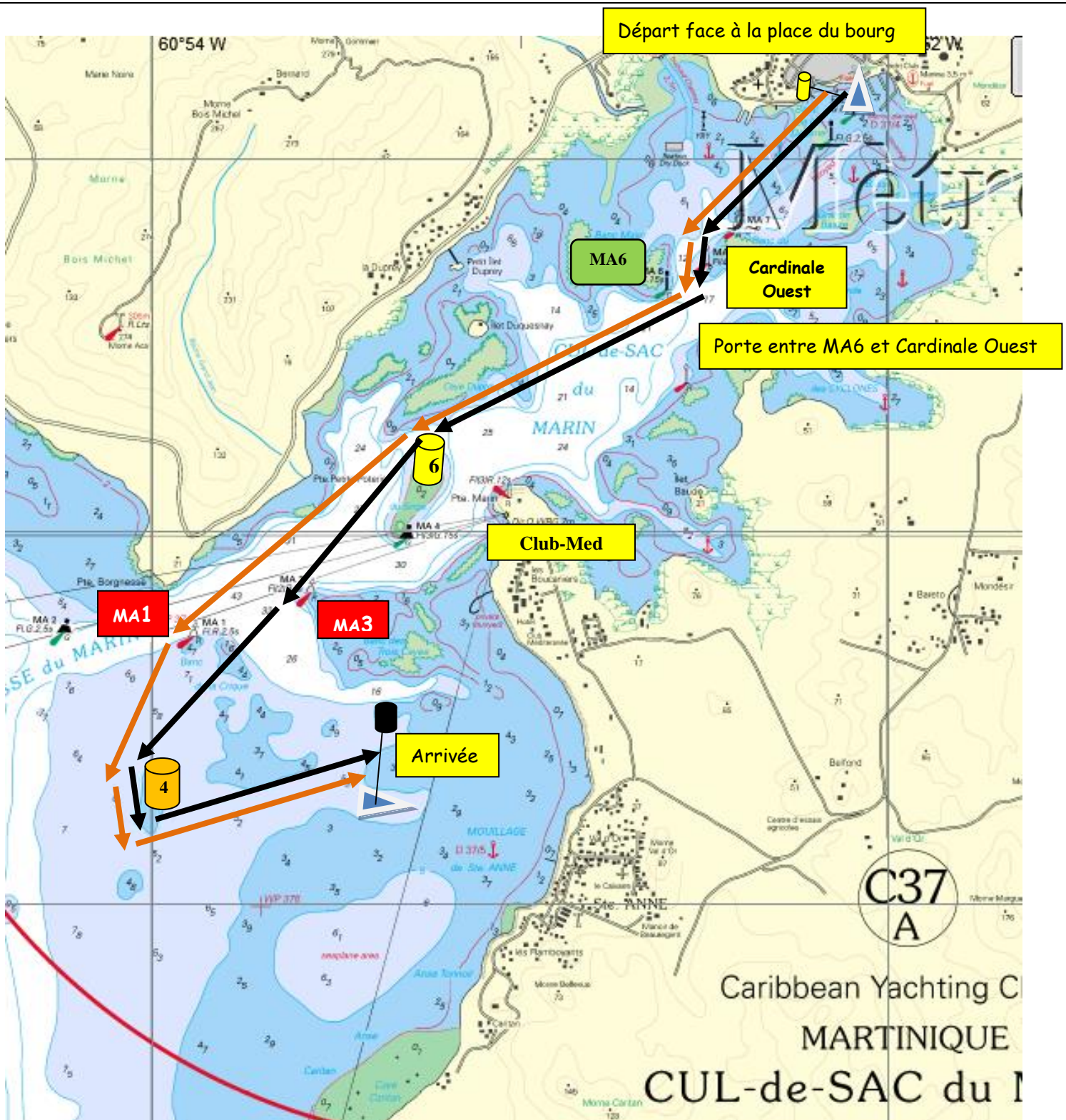
Marque de départ: Bouée gonflables

Marque d'arrivée: Bouée gonflable



➔ **Parcours Optimist** : Départ - Porte - Marque 6 à bâbord - **MA3** à bâbord - Marque 4 à bâbord - Arrivée

➔ **Parcours PAV-laser-catamarans-windfoil** : Départ - Porte - Marque 6 à bâbord - **MA1** à bâbord - Marque 4 à bâbord - Arrivée



### Description des marques de parcours

**Porte**: délimitée par la balise cardinale **ouest** noire-jaune et la balise latérale bâbord **verte** **MA6**

**Marque 6 (en face du Club Med)** : bouée gonflable située au nord de la **MA4**

**MA1** : balise latérale tribord **rouge** d'entrée du chenal de la baie du Marin

**MA3** : balise latérale tribord **rouge** d'entrée du chenal de la baie du Marin

**Marque 4** : bouée gonflable

**Marque de départ** : bouée gonflable

**Marque d'arrivée** : bouée gonflable